République de Guinée : Déclaration du Haut représentant au nom de l'Union européenne sur l’élection présidentielle du 18 octobre 2020

À l’approche de l’échéance électorale du 18 octobre prochain, l’UE partage les inquiétudes déjà exprimées par les acteurs régionaux et internationaux quant aux conditions dans lesquelles elle se prépare.

L’UE déplore les violences et affrontements survenus dans le contexte électoral de mars 2020 qui ont fait plusieurs victimes et appelle les autorités à mener des enquêtes indépendantes et approfondies afin d’en poursuivre les auteurs. L’UE appelle au respect des libertés publiques, notamment le droit pour chaque citoyen de manifester pacifiquement, dans le cadre prévu par la loi, sans être inquiété, et d’exprimer des opinions politiques sans être arrêté ou emprisonné. Suite à la validation des candidatures par la Cour constitutionnelle le 9 septembre 2020, il est désormais impératif que les autorités et institutions guinéennes compétentes garantissent un processus électoral impartial, transparent, inclusif et équitable, emportant l’adhésion des citoyens et assurant un scrutin aux résultats crédibles et acceptés par tous.

Il importe d’éviter des violences et une détérioration de la situation, avant, pendant et après le scrutin. Dans ce contexte, l’UE réaffirme son plein soutien à toutes initiatives de la CEDEAO, de l’Union africaine, des Nations Unies et de l’Organisation internationale de la Francophonie visant à désamorcer les tensions et à rétablir un dialogue entre les parties en vue de renforcer le cadre électoral. Elle salue à cet égard la mission tripartite de haut niveau de la CEDEAO, de l’Union africaine et des Nations Unies attendue à Conakry ces 1er et 2 octobre prochains.

L’UE appelle donc l’ensemble de la classe politique et de la société civile, ainsi que les administrations concernées, à s’engager de manière constructive et pacifique afin de faire en sorte que ce processus électoral soit consensuel et transparent et participe durablement à la réconciliation entre tous les Guinéens. Elle encourage en particulier les autorités à prendre des initiatives pour contribuer à cet apaisement du climat politique. À cet égard, des mesures telles que la résolution du contentieux des élections locales de février 2018 et la libération de tous les opposants incarcérés seraient de nature à créer un climat favorable au dialogue.